

## Le baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris De mai 2006

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la Capitale

Tous les indicateurs économiques parisiens au beau fixe en mai 06

**Le stock d'entreprises actives à Paris compte désormais 314.700 entités et augmente à nouveau de près de 3%.** Avec une majorité d'indicateurs positifs, l'économie de la Capitale enregistre un bilan satisfaisant en mai. Les entrepreneurs semblent se trouver dans une position plus confortable en mai, ainsi qu'en témoignent l'augmentation des financements obtenus auprès de leur banque le mois dernier, ainsi que la diminution du montant global de leur dette fiscale et sociale.

- **La création d'entreprises regagne du terrain en mai 2006, avec une augmentation de 3,3% des immatriculations par rapport à 2005. Tous les statuts juridiques sont en hausse à l'exception des commerçants (-12,7%)**

**2.767 nouvelles entités se sont immatriculées au Registre du commerce parmi lesquelles 1.692 SARL.** Cette forme juridique reste toujours très fortement privilégiée par les créateurs puisqu'elle représente 61,1% des immatriculations du mois, en hausse de 14,6% au regard de mai 2005. Les créations de sociétés par actions sont également en bonne position et représentent une hausse de 62,5% par rapport à l'année dernière.

Tout comme le mois précédent, les immatriculations de sociétés unipersonnelles (EURL) enregistrent une diminution de 4,3% en comparaison avec mai 2005.

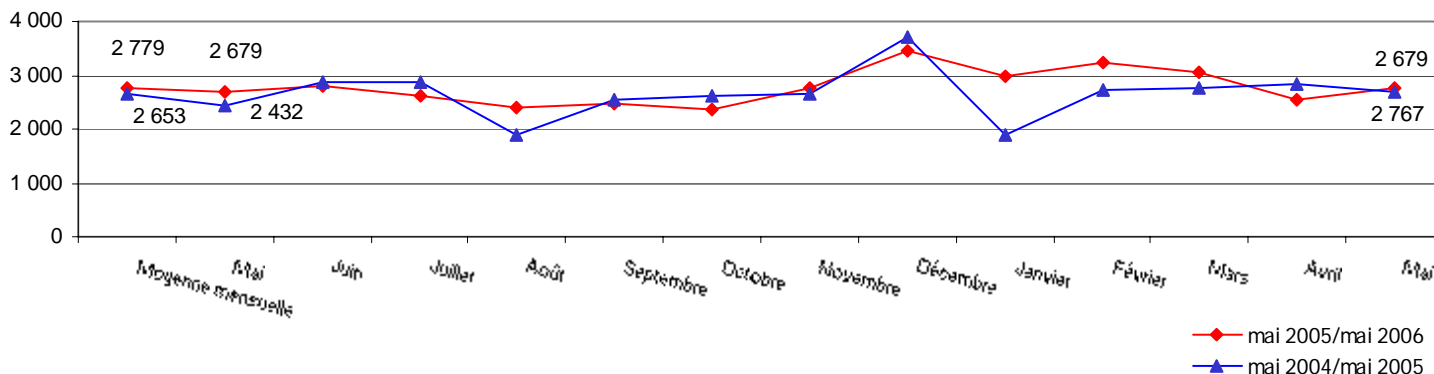
**Forte représentation masculine chez les entrepreneurs parisiens et léger regain d'enthousiasme chez les « entrepreneures » !**

76,8% des nouveaux entrepreneurs sont des hommes (+ 17% par rapport à l'année dernière) contre seulement 23,2% de nouveaux entrepreneurs féminins (+ 0,8% par rapport à l'année dernière). Hommes et femmes confondus, la progression la plus significative des nouveaux entrepreneurs est réalisée par les entrepreneurs seniors : +10% par rapport à mai 2005.

**Hausse des financements bancaires enregistrés au greffe.** Banques et organismes de crédit ont déposé au greffe 546 inscriptions de privilèges et nantissements en mai 2006, soit +5% par rapport à mai 2005. Ces financements sont dédiés à l'acquisition de matériel ou à l'achat d'un fonds de commerce.

**Diminution de l'endettement des entreprises.** Le Trésor public a inscrit 334 inscriptions auprès du greffe en mai 2006, soit une baisse de 87,2% par rapport à mai 2005<sup>1</sup>, qui s'accompagne d'une diminution de 92% du montant des dettes fiscales cumulées. Les inscriptions de privilèges de la Sécurité sociale s'élèvent à 1 517 en mai 2006, en progression de 8,2% par rapport à mai 2005. Le montant des sommes dues, en revanche, recule de 2,2%.

Evolution de la création d'entreprise entre mai 2005 et mai 2006  
36 131 nouvelles entreprises : +4,77% par rapport à mai 2004/mai 2005



- **Entreprises en difficulté**

**Pour le 5<sup>ème</sup> mois consécutif, les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul ! Avec 297 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires prononcées par le Tribunal de commerce de Paris le mois dernier, le nombre d'entités concernées diminue de 20,4% au regard de mai 2005.**

Les entreprises défaillantes du mois sont majoritairement des PME qui présentent un passif élevé. Le passif moyen de 219 990 €, progresse de 53% par rapport à mai 2005. Au total, il s'élève à 65 337 000€, en hausse de 21,9% par rapport à mai 2005.

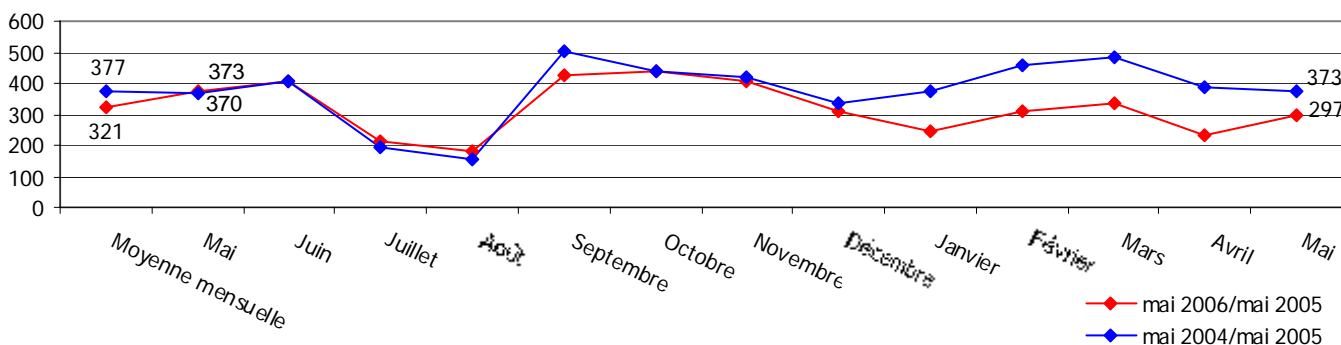
**A modérer cependant par la diminution des emplois salariés directement touchés.**

625 personnes ont été concernées par les défaillances, **soit une baisse de 20,6%** par rapport à mai 2005. L'industrie est le secteur où l'emploi s'est le plus dégradé en mai avec 30,9% des effectifs salariés. Viennent ensuite : les services aux entreprises (21,6% des défaillances du mois), le commerce (16,2%), et les services aux particuliers (15,2%).

Selon les termes de la Loi de sauvegarde des entreprises (LSE) du 1<sup>er</sup> janvier 2006<sup>2</sup>, aucune procédure de ce type n'a été ouverte en mai 2006. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, une seule entreprise a bénéficié de cette procédure à Paris. Il s'agit d'une SARL créée en 2004, qui emploie 2 salariés et exerce une activité de production de films cinématographiques.

*NB : Compte tenu de leur mise en application récente, les nouvelles dispositions de la Loi LSE ont peut-être influé sur la diminution des jugements d'ouverture, mais il serait prématuré d'en tirer des conclusions.*

**Evolution des défaillances d'entreprises**  
**4 175 décisions d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires**  
**entre mai 2005 et mai 2006, soit -14,8% par rapport à mai 2004 / mai 2005**



**A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris**

*Le greffe est une société civile professionnelle de 249 salariés dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce des sociétés qui contient à Paris intra-muros 315.000 entreprises en activité en juin 2006. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2005, 130 077 formalités légales et 92 281 décisions de justice, et a enregistré 74 500 inscriptions de privilèges. Il a aussi traité des dossiers de prévention en difficulté de 2 563 entreprises. Depuis juillet 2000, le greffe propose aux entrepreneurs parisiens l'attribution gratuite de certificats électroniques permettant d'effectuer leurs déclarations administratives en ligne. Le greffe est certifié ISO depuis juillet 2004, cette certification s'est vue renouvelée en mai 2006.*

<p><b>Greffe du Tribunal de Commerce de Paris</b>            Marie-Christine Berneron – Service Communication            1 quai de la Corse – 75181 Paris Cedex 04            Tel : 01 44 41 54 44 – Port : 06 80 48 15 63            Email : <a href="mailto:mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr">mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr</a>            Site internet : <a href="http://www.greffe-tc-paris.fr">www.greffe-tc-paris.fr</a></p>	<p><b>Point Virgule Relations Presse</b>            Céline Pardo – Tygénia Saustier            8, rue des Champs – 92600 Asnières            tel : 01 41 11 82 15 – 01 41 11 82 34            Email : <a href="mailto:cpardo@pvirgule.fr">cpardo@pvirgule.fr</a>  <a href="mailto:tsaustier@pvirgule.fr">tsaustier@pvirgule.fr</a>            Site internet : <a href="http://www.pointvirgule.fr">www.pointvirgule.fr</a></p>
--	--

<sup>2</sup> Cette Loi introduit de nouvelles modalités de traitement des difficultés des entreprises. 5 voies s'ouvrent désormais à l'entrepreneur en difficulté pour saisir le Tribunal de commerce : le mandat ad'hoc, la conciliation, la sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire. A noter : les délais de déclaration volontaire de cessation des paiements sont étendus à 45 jours dans le cadre de la procédure de conciliation. L'ancienne loi obligeait l'entrepreneur à effectuer cette déclaration sous un délai de 15 jours.